

# GUIDE DU PRESCRIPTEUR MÉDICAL HAD EN EHPAD

FAIRE UNE DEMANDE D'ADMISSION EN HAD

- Vérifier l'éligibilité du patient (liste non exhaustive) :
  - Soins palliatifs

• Prise en charge de la douleur

Soins complexes

- Traitements intraveineux
- Procéder à la demande d'HAD (2 possibilités) :



Bloc prescription HAD
Disponible sur demande



Retourner votre demande de prise en charge à :

• Eure-et-Loir (28)

Tél.: **02 45 40 04 71** Fax: 02 45 40 03 79

admission28@humensia.org

• Indre-et-Loire (37)

Tél.: **02 47 70 42 72** Fax: 02 47 70 42 49

admission37@humensia.org

• Loiret (45)

Tél.: 02 45 40 04 79 Fax: 02 45 40 03 79

admission45@humensia.org

Évaluation de la prise en charge par nos services :

Pré-Admission physique ou téléphonique



Commission Admission
Validation de la prise en charge



Mise en place HAD

Lors de la visite d'évaluation, il faudra fournir les documents suivants :

 □ Carte d'identité
 □ Comptes-rendus médicaux

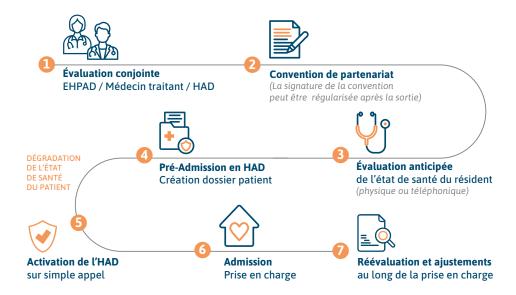
 □ Carte vitale + mutuelle
 □ Derniers bilans biologiques

Dossier Liaison Urgence (DLU)

Fiche de traitement en cours

## **ÉVALUATION ANTICIPÉE ET PRÉADMISSION EN HAD**

Adaptée aux résidents d'Ehpad dont l'état de santé est susceptible de se dégrader à courte échéance et qui ont émis le souhait de ne pas être transférés à l'hôpital.



### Pourquoi réaliser une évaluation anticipée ?

- Raccourcir le délai d'intervention
- Éviter le transport des résidents
- Accompagner la fin de vie et soutenir le résident, sa famille et l'équipe EHPAD

# DOCUMENTS UTILES À L'ÉVALUATION ANTICIPÉE



- Dossier Liaison Urgence (DLU)
- Carte identité
- Carte vitale
- Carte mutuelle